

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

572^{ème} séance

Lundi 11 juin 2007, à 10 heures
Vienne

Président : M. Gérard Brachet (France)

La séance est ouverte à 10 h 12.

Le PRÉSIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, bonjour. J'espère que vous avez pu passer un week-end agréable à Vienne et dans la région de Vienne, que vous avez profité du beau temps, même s'il y a eu un petit peu d'orage hier soir. Je déclare ouverte la 572^{ème} séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous poursuivrons notre examen des points 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session" et 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session". Si nous avons suffisamment de temps, nous commencerons également notre examen du point 9 de l'ordre du jour, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale; examen de la situation actuelle".

Mesdames et Messieurs les représentants, je vous informe aussi qu'à la fin de la session de ce matin, nous entendrons trois présentations techniques: M. Ventskovskiy, représentant de l'Ukraine, fera au titre du point 7 une première présentation sur l'élimination des déchets nucléaires dans l'espace. Nous écouterons ensuite une présentation de M. Veshchunov d'INTERSPOUTNIK sur la fourniture par son organisation de services de pointe dans le domaine des communications par satellite. Enfin, M. Ventskovskiy, représentant de l'Ukraine, reprendra la parole pour la troisième communication qui sera faite au titre du point 7 de l'ordre du jour, et portera sur l'utilisation des

technologies du Bureau d'études Yuzhnoye dans les programmes spatiaux nationaux et internationaux. Donc, nous essaierons de débiter ces présentations techniques à peu près vers midi.

Avant de poursuivre, je voudrais donner la parole une seconde à la délégation de l'Autriche qui a une communication à vous faire.

Mme G. JUEN (Autriche) [*interprétation de l'anglais*]: Merci Monsieur le Président. Je voudrais simplement réinviter toutes les délégations à notre Hörigen ce soir. Nous avons distribué les invitations le premier jour et nous demanderions à toutes les délégations de bien vouloir indiquer au Secrétariat combien de personnes sont invitées. Nous avons besoin de commander ce soir la nourriture, nous voulons que tout le monde ait assez donc vous avez les informations dans les feuilles, et j'espère tous vous revoir demain.

Le PRÉSIDENT: Vous avez tous les invitations et j'invite les délégations à faire savoir rapidement, dans la journée, le nombre de personnes qui pourront répondre à cette invitation.

Mesdames et Messieurs les représentants, je suis heureux aussi de vous informer qu'à la fin de la semaine dernière, samedi, le Bureau des affaires spatiales a organisé des visites guidées pour les enfants des fonctionnaires du Centre international de Vienne. Les enfants et leurs parents ont eu l'occasion de voir l'Exposition multinationale sur l'espace et d'avoir des informations sur les différentes maquettes de satellites. À la fin de la visite, ils ont également regardé un film sur la Station spatiale internationale. 115 enfants au total, âgés de 5 à 15 ans, ont participé aux visites, et je

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



tiens à remercier le Secrétariat pour cet effort. Il s'agit là également d'un pas dans le renforcement de la sensibilisation du public aux activités spatiales.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session (point 7 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, je voudrais maintenant continuer notre examen du point n° 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session". Le premier orateur inscrit sur ma liste est le distingué représentant du Nigeria, M. Ade Adigun Abiodun.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, étant donné que j'interviens pour la première fois au cours de cette cinquantième session du COPUOS, je voudrais joindre ma voix à toutes les délégations qui sont intervenues avant moi. Je voudrais dire combien je me félicite de vous voir, vous et les autres membres du Bureau, à la Présidence de ce Comité à la présente session historique. Nous sommes convaincus que grâce à votre compétence nos travaux seront couronnés de succès. Ma délégation souhaiterait également exprimer sa satisfaction devant la compétence et le doigté dont Mme Othman de la Malaisie, en sa qualité de Président du Sous-Comité scientifique et technique, a présidé à la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS. Je voudrais également remercier et féliciter le Président du Sous-Comité juridique.

Je voudrais également féliciter très personnellement le Dr Camacho, le Directeur du Bureau des affaires spatiales, alors qu'il termine une carrière brillante au sein du Secrétariat des Nations Unies.

Si vous le permettez, Monsieur le Président, je voudrais vous faire une présentation de 30 minutes sur tout ce que Sergio a réalisé en près de 24 ans de carrière au sein des Nations Unies. Mais bien sûr, je sais que je ne peux pas insister donc je vais résumer ma présentation en quelques mots. Lorsque tous étaient hors souffle, Sergio avait toujours l'air serein et sortir d'un salon de mode. En cas de crise, les trois mots importants de Sergio étaient "attendez un instant". Il a fait de son mieux pour le Bureau des affaires spatiales et pour les Nations Unies. C'est un atout que l'Organisation regrettera. Sergio, je voudrais vous souhaiter plein de succès dans votre vie future, ainsi qu'à votre femme Carole et vos deux enfants, David et Monica.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, beaucoup de choses ont changé au cours des 50 dernières années dans le domaine spatial. Bien sûr, il est encourageant de voir que la participation au COPUOS est passée de 13 à 69 pays. Entre 1957 et aujourd'hui, plus de pays sont devenus capables d'explorer l'espace, notamment au cours des dernières années, et l'aventure humaine dans l'espace est allée au-delà de l'environnement immédiat de notre planète pour explorer d'autres planètes et le système solaire. Il est évident qu'il reste encore beaucoup de défis à saisir dans les années et dans les décennies et les siècles à venir.

Nous venons de publier la stratégie d'exploration mondiale, le cadre de coordination, un document du Panel de haut niveau sur l'exploration de l'espace qui a été organisé par le Bureau des affaires spatiales pour commémorer le cinquantième anniversaire du COPUOS. C'est un document qui se passe de commentaires. De même, la demande des usagers en matière de GIS, la cartographie, la surveillance de la Terre, la télédétection forcent la transformation technologique dans la nouvelle génération des satellites d'observation de la Terre. Ces derniers seront des systèmes intelligents qui seront configurés par une intégration large et dynamique de capteurs, de traiteurs de données des systèmes de communication. Les satellites d'observation de la Terre à l'avenir ont la capacité d'une mesure globale simultanée d'analyse à temps de l'environnement de la Terre en temps réel. Ainsi, les images satellitaires d'aujourd'hui vont devenir des produits temporaires spécifiques et des informations basées sur les images.

Puisque nous parlons de télédétection, chez nous au Nigeria, le NAZDRA continue sa campagne pour poursuivre l'utilité de ses données NIGERSAT-1. Cet effort a contribué à l'utilisation accrue des données NIGERSAT-1 dans les différents aspects du développement du pays. Dans le suivi de ce satellite, NIGERIASAT-2 va être lancé l'année prochaine. Le Nigeria sait également que les systèmes de capteurs optiques ne sont pas à même de relever tous les besoins en données, notamment parce que la couverture nuageuse persistante de la partie australe du pays l'empêche. Dès lors, le Nigeria, grâce au NAZDRA, a signé un accord de coopération avec l'INFOTERRA GLOBAL. Dans le cadre de cet accord, la NAZDRA fournira une station de réception aux données radar qui seront acquis par le satellite TerraSAR-X de INFOTERRA et qui sera utilisé à nos propres programmes de formation.

Nous suivons également avec intérêt les efforts et les progrès réalisés par la Malaisie pour utiliser l'orbite proche de l'Équateur, par son propre

satellite RESAC-SAT. L'expérience acquise par le Nigeria pourrait servir lors des prochaines étapes en matière de technologie par radar, et pourrait permettre de développer l'avenir des observations de la Terre.

En plus des déclarations que nous avons déjà entendues à la présente session, au cours du débat général, ma délégation sur ARMS, c'est-à-dire la première Conférence régionale africaine de l'Académie internationale d'astronautique qui se tiendra à Abuja en décembre prochain, et la deuxième Conférence africaine des technologies spatiales qui va se tenir en août en Afrique du Sud, j'ai été mandaté aussi bien par l'UNESCO que par l'Union africaine de vous présenter rapidement l'initiative conjointe de télédétection en Afrique.

Cette initiative tient compte, entre autres, du plan d'action consolidé pour la science et la technologie en Afrique, ainsi que le Népal. Donc, le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique qui ont préconisé la mise en place d'un institut africain des sciences de l'espace. Cette initiative répond également à l'appel de l'Union africaine, afin de donner à l'UNESCO un rôle accru à l'appui de la mise en œuvre des décisions du Sommet de 2007, le Sommet des chefs d'États et de gouvernements de l'Afrique, afin d'utiliser la recherche scientifique et technique aux fins du développement. Dans ce sens, l'Union africaine et l'UNESCO ont organisé un Atelier scientifique de haut niveau d'experts et de partenaires africains qui s'est tenu en juin dernier à l'UNESCO à Paris, pour aider l'Union africaine à définir sa propre stratégie dans les applications de télédétection par satellite aux fins du développement durable en Afrique. L'Atelier a conclu que la télédétection est un outil très utile pour favoriser et stimuler l'économie, la sécurité humaine et la qualité de la vie en Afrique. L'Atelier a également abordé cette question et a tiré un certain nombre de conclusions. Les conclusions sont très nombreuses et je n'en mentionnerai que quelques-unes:

- Utiliser les capacités de l'Afrique pour le développement des ressources humaines, en se basant sur les connaissances qui pourraient aboutir sur l'innovation;
- Accroître la capacité de l'Afrique pour utiliser les ressources humaines;
- Gérer la dégradation des terres et éviter la désertification;
- Contribuer au développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire;
- Faciliter la gestion des conflits et le maintien de la paix;

- Fournir des informations essentielles pour développer l'infrastructure de l'Afrique, y compris les systèmes de transport;

- Fournir des informations nécessaires à la sûreté et à la sécurité humaines; et

- Renforcer les capacités de l'Afrique pour que l'Afrique puisse participer à l'économie mondiale.

Pour arriver à ces objectifs, l'Atelier de haut niveau a recommandé que l'Union africaine établisse un groupe de travail scientifique et technique qui collaborerait avec le Comité directeur sur la science et la technologie de l'Union africaine pour évaluer les initiatives et le programme existants liés à ces objectifs. Et deuxièmement, formuler une stratégie et des plans d'action nécessaires qui aideraient l'Afrique à promouvoir le développement et l'utilisation de la science et des technologies aux fins du développement socio-économique.

L'Atelier a également recommandé qu'une telle stratégie porterait notamment sur un certain nombre d'éléments, y compris la sensibilisation quant à l'importance de la science et de la technologie spatiale dans le processus de développement, la formulation des politiques réalistes dépendant des efforts nationaux et qui répondent aux besoins des populations, un engagement politique constant aussi bien aux niveaux national et régional basé sur des ressources nécessaires, mettre en place une capacité à tous les niveaux, renforcement du secteur privé grâce au soutien du gouvernement et à la coopération régionale et interrégionale.

L'Atelier a conclu que l'engagement de l'Union africaine et ses États membres à la mise en œuvre d'une stratégie, que je viens de vous décrire, pourrait aboutir à des avantages importants pour l'Afrique et sa population. Les avantages ont été donc identifiés et analysés, et que ces avantages permettraient à l'Afrique de contribuer aux connaissances internationales.

Je vous rappelle, Mesdames et Messieurs, que nous célébrons cette année, l'Année héliophysique internationale. Le Nigeria a contribué à l'Année héliophysique internationale et à son Exposition qui a été présentée en février, lors de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique. Nous félicitons le Président pour cette exposition, et nous voudrions notamment mentionner les efforts du Pr Obolt du Bureau des affaires spatiales, qui a garanti le succès de cette exposition. Nous voudrions le remercier pour sa contribution réelle à la promotion de l'éducation en sciences spatiales fondamentales en Afrique.

Je passe maintenant à SPIDER. Nous savons, Mesdames et Messieurs, qu'aucun pays n'est à l'abri des catastrophes naturelles, comme le montrent clairement les cyclones et les tempêtes qui ont frappé l'Australie, la Chine, l'Iran et l'Oman. Ces catastrophes ont poussé le Sous-Comité scientifique et technique et ce Comité à travailler d'arrache-pied pour mettre en place SPIDER qui est un programme universel qui répondrait aux besoins en matière de lutte contre les catastrophes naturelles. Comme vous le savez, la Charte internationale sur les principales catastrophes constitue un exemple éloquent dans ce domaine.

En juin dernier, ce Comité a approuvé le travail du Sous-Comité scientifique et technique, et ensuite a recommandé SPIDER à l'approbation de l'Assemblée générale. Nous nous félicitons de la décision de l'Assemblée générale contenue dans sa résolution 61/110 en date du 14 décembre 2006, visant à faire créer SPIDER avec l'objectif de fournir l'accès universel à tous les pays et à toutes les organisations régionales internationales leur permettant à toutes les organisations, d'avoir accès à tous types d'informations spatiales et tous services liés à la gestion des catastrophes. Nous exprimons nos félicitations aux États membres mentionnés au paragraphe 134 du rapport A/AC.105/890 pour leur engagement et leur indication de participer au Programme SPIDER.

Ma délégation appelle tous les pays à apporter leur contribution à SPIDER car les catastrophes naturelles, par leur nature même, ne connaissent pas de frontières politiques, ne connaissent pas la taille géographique, et ne respectent pas le statut que nous, êtres humains, nous confions à nous-mêmes. Je suis sûr que le Bureau des affaires spatiales poursuivra la mise en œuvre du Programme SPIDER avec rigueur et obstination. Aucun pays, aucune nation ne peut nier l'impact des catastrophes plus que ceux qui ont connu ou qui ont subi des catastrophes, que ce soit sur Terre ou dans l'espace.

Ma délégation est convaincue que la pollution consciente ou inconsciente dans l'environnement spatial constitue un danger, et que toute l'humanité devrait essayer d'éliminer ces dangers. Bien sûr, il est contre l'intérêt des pays travaillant dans l'espace, qui investissent leurs ressources limitées et qui veulent contribuer à l'entreprise spatiale. Ma délégation appuie l'appel en faveur d'un effort concerté pour atténuer les débris spatiaux. Nous remercions les États membres qui apportent des informations supplémentaires sur la question de la réduction des débris spatiaux, grâce à des présentations techniques sur la question. Je voudrais notamment remercier la France, la Fédération de Russie, les États-Unis et tous les autres États membres qui ont adopté différentes

approches sur l'atténuation des débris spatiaux en collaboration avec l'IADC et les Lignes directrices sur l'atténuation des débris spatiaux produites par l'IADC. Nous sommes heureux que le Sous-Comité scientifique et technique ait adopté ces Lignes directrices par consensus à sa quarante-quatrième session, et nous voudrions remercier M. Portelli de l'Italie et les autres membres du groupe de travail sur les débris spatiaux pour leur contribution constructive aux activités du COPUOS et à ses deux Sous-Comités.

Pour ce qui est des objets proches de la Terre, les objets géocroiseurs, étant donné les aspirations de l'homme dans l'espace, ma délégation félicite le Sous-Comité scientifique et technique et le sous-groupe sur les objets géocroiseurs pour le travail réalisé à la quarante-quatrième session. Nous voudrions remercier tout particulièrement le Président du groupe, M. Richard Tremayne-Schmith du Royaume-Uni, ainsi que le leader du groupe d'action sur les objets géocroiseurs.

Ma délégation a noté avec satisfaction le travail intersession qui est proposé par le Sous-Comité scientifique et technique sur recommandation du groupe de travail pour la période 2008-2010. Nous notons avec satisfaction que le groupe de travail prévoit un accord possible sur les procédures internationales afin de faire face à cette menace, et qui pourrait fournir à ce Comité, par l'intermédiaire du Sous-Comité scientifique et technique une évaluation des progrès réalisés en matière de coopération internationale, notamment pour l'observation des objets géocroiseurs.

Pour ce qui est de l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, en abordant ce point de l'ordre du jour, ma délégation a relu le Rapport du Sous-Comité scientifique et technique dont nous sommes saisis. Nous sommes d'accord pour dire que les applications SEN lors des missions spatiales sont nécessaires pour relever les défis de l'exploration de l'espace, lorsque des sources d'énergie de remplacement ne sont pas disponibles. Nous partageons également l'opinion des autres délégations, à savoir qu'il faut toujours tenir compte de l'impact éventuel des missions ayant des sources d'énergie nucléaire à bord et l'effet que cela pourrait avoir sur la vie et l'environnement de notre planète. Ma délégation voudrait remercier M. Harbisson sur la façon dont il a dirigé le groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaire dans l'espace, et pour les efforts qu'il a déployés pour développer le cadre de sécurité pour les sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Nous espérons pouvoir contribuer aux délibérations de ce groupe pendant l'intersession, qui commencera à la fin de la présente session du COPUOS. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Abiodun pour votre intervention et pour les informations que vous nous avez fournies. Je voudrais noter en particulier le travail tout à fait intéressant réalisé par l'Atelier de haut niveau UNESCO/Union africaine qui s'est tenu du 30 mai au 1^{er} juin et auquel vous avez participé, et puis je voudrais aussi, bien sûr, vous souhaiter mes meilleurs vœux pour le succès de la Conférence régionale africaine que vous organisez avec l'Académie internationale d'astronautique à Abuja au mois de décembre.

Je vais maintenant donner la parole à notre distinguée collègue, Mme Kirsten Schick, délégation de l'Allemagne.

Mme K. SCHICK (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, j'aimerais commencer par féliciter la délégation américaine pour le lancement réussi de la Navette de la NASA, et nous espérons que ce sera aussi une réussite cette année.

La Fédération République de l'Allemagne qui, par le passé, a soutenu activement le travail du Sous-Comité scientifique et technique sur la réduction des débris spatiaux, a noté avec satisfaction l'adoption de ses Lignes directrices lors de la quarante-quatrième session. Cette adoption montre la volonté des États membres d'attirer leur attention sur ce problème des débris spatiaux, ainsi que tous les aspects liés, et cette compréhension commune de la nécessité de développer les activités de réduction des débris spatiaux pour contribuer à des opérations sûres dans les missions à venir spatiales.

L'Allemagne qui, à travers son agence spatiale, a mis en œuvre ces mesures de réduction des débris spatiaux avec les Lignes directrices, ainsi que le Code européen sur la conduite en matière de réduction des débris spatiaux et les Lignes directrices sur la réduction des débris du Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS, A/AC.105/890 annexe 4, l'Allemagne donc va continuer à contribuer aux efforts de réduction des débris spatiaux internationaux. Nous visons un projet de résolution sur la réduction des débris spatiaux de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui devrait être l'étape suivante et la conséquence logique des efforts actuels et passés. La délégation allemande apprécierait beaucoup cette réalisation.

Nous nous félicitons également de l'adoption du plan multiannuel de développement en matière de recommandations et d'objectifs pour les sources d'énergie nucléaire et leurs applications dans l'espace extra-atmosphérique. D'autre part, nous aimerions exprimer notre admiration pour la

coopération de l'AIEA et le Sous-Comité scientifique et technique dans le cadre d'un groupe conjoint d'experts pour le développement de ce cadre.

Merci Monsieur le Président et merci aux autres délégations.

Le PRÉSIDENT: Merci chère Mme Schick, pour votre déclaration au nom de la délégation de l'Allemagne. Je pense que le Comité se joindra volontiers aux félicitations que vous avez adressées à la délégation des États-Unis pour le succès du lancement de la Navette spatiale.

Nous allons passer maintenant à l'intervention de notre distingué délégué M. Hwang de la République de Corée.

M. C.-Y. HWANG (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*]: Merci Monsieur le Président. Nous sommes heureux de noter que la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique a finalisé ses travaux avec succès. La délégation coréenne voudrait exprimer son appréciation au Président du Sous-comité, ainsi que les présidents des groupes de travail pour leur excellent travail.

Avec le développement des technologies et sciences spatiales au cours des 50 dernières années, nous nous rendons compte des applications plus importantes dans notre vie quotidienne. La technologie spatiale va jouer un rôle déterminant pour promouvoir le développement durable, et atteindre les Objectifs du Millénaire. C'est dans ce cadre que ma délégation souhaiterait exprimer son appréciation des efforts du COPUOS et de ses États membres pour mettre en œuvre UNISPACE III.

Des progrès importants ont été réalisés, comme l'établissement du Comité international sur le GNSS et le groupe de travail sur les objets géocroiseurs. Ma délégation se félicite aussi de ce que le Sous-Comité, dans la session précédente, ait adopté le plan de travail multiannuel sur les objets géocroiseurs pour la période 2008-2010. Ma délégation a participé dans l'équipe d'action sur les objets géocroiseurs et va continuer à contribuer aux discussions fructueuses sur ce point de l'ordre du jour, lors de la prochaine session, l'année prochaine.

En ce qui concerne les débris spatiaux et les sources d'énergie nucléaire, ma délégation a noté que des discussions utiles avaient été menées lors de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique. Notamment, le problème de la collision des objets spatiaux avec des débris spatiaux, a retenu l'attention des États membres plus que d'habitude. Ma délégation se félicite dans ce cadre de l'adoption des lignes directrices de

réduction des débris spatiaux lors de la quarante-quatrième session. Avec l'adoption et la mise en œuvre des lignes directrices, nous allons renforcer la stabilité dans l'espace. C'est dans ce cadre que ma délégation aimerait exprimer son appréciation des efforts du Comité de coordination interagences.

En ce qui concerne le système de soutien spatial à la gestion des catastrophes, ma délégation est en faveur de la mise en œuvre des activités de la plateforme de Zanioni pour l'information, en ce qui concerne la gestion des catastrophes, le système SPIDER. Mon gouvernement a déjà contribué au projet de l'OOSA lié à l'utilisation des technologies spatiales pour la gestion des catastrophes en Asie du Sud-est, avec les lancements de COMSAT-2, COMSAT-3 et COMS, la Corée sera mieux préparée à la gestion des catastrophes et va continuer à contribuer aux efforts internationaux de gestion des catastrophes.

Merci Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Merci pour votre intervention au nom de la délégation de la Corée, et je note en particulier, la participation active de la Corée avec ses moyens spatiaux au soutien du Programme SPIDER. Je crois que ceci termine les interventions prévues au titre du point 7. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent intervenir sur ce point 7? Je vois une demande de la part des Pays-Bas.

M. A. ANCION (Pays-Bas) [*interprétation de l'anglais*]: Merci Monsieur le Président. J'aimerais rejoindre les intervenants précédents, de Corée et d'Allemagne qui ont parlé des lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux. Nous sommes nous aussi en faveur de ces lignes directrices. En effet, les technologies spatiales de plus en plus jouent un rôle crucial, c'est pourquoi nous avons besoin d'un bon fonctionnement des infrastructures spatiales.

L'augmentation des débris spatiaux est une menace croissante, pas seulement pour l'accès à l'espace mais pour que les infrastructures fonctionnent bien. C'est pour cette raison que les Pays-Bas se réjouissent de ce que, de plus en plus d'États membres du COPUOS, prennent des mesures pour éliminer au maximum ces débris. Les lignes directrices peuvent servir de base pour réduire ces débris spatiaux et garantir ainsi une utilisation sûre de l'espace. Cela nécessite toute notre attention. C'est pour cette raison que nous espérons que les lignes directrices pourront être présentées comme résolution à l'Assemblée générale. Merci.

Le PRÉSIDENT: Merci à notre distingué collègue, représentant des Pays-Bas pour son

intervention. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent intervenir? Non, je n'en vois pas.

Mesdames et Messieurs les représentants, nous avons entendu des paroles très élogieuses concernant les lignes directrices, relatives à la réduction des débris spatiaux qui ont été adoptées à la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique et sont incluses dans l'annexe 4 du Rapport du Sous-Comité scientifique et technique, sur les travaux de sa quarante-quatrième session, document A/AC.105/890. Je demande maintenant au Comité d'approuver les lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux. Puis-je considérer que le Comité approuve les lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux, telles qu'elles sont contenues dans le document A/AC.105/890? Je ne vois pas d'objections. *Les Lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux, telles qu'elles sont contenues dans le document A/AC.105/890 sont donc adoptées par le Comité.*

Je vous remercie pour cette adoption de ces lignes directrices qui sont une étape très importante dans ce domaine, permettant petit à petit, de maîtriser ce problème des débris spatiaux avant d'avoir trouvé les moyens de les réduire. Nous continuerons et je l'espère, nous achèverons, notre examen du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique", cet après-midi.

Je vais redonner pour une minute la parole à la délégation autrichienne, concernant l'invitation de demain soir.

M. S. MAYER (Autriche) [*interprétation de l'anglais*]: Merci Monsieur le Président. Je voulais simplement attirer votre attention sur cette invitation au Höriger demain. Le numéro de téléphone, il y a la parenthèse et il faut ajouter le zéro, donc ce serait 0435011503610. Je pense que maintenant, il n'y a absolument plus d'obstacle à cette invitation, et nous nous réjouissons de vous retrouver demain.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Autriche pour cette petite correction dans le numéro de téléphone.

Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session (point 8 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, je vous propose maintenant que nous continuions l'examen du point 8 de l'ordre du jour "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session". Le premier orateur sur ma liste est le distingué

représentant du Japon, M. Takashi Iwai. M. Iwai, vous avez la parole.

M. T. IWAI (Japon) [*interprétation de l'anglais*]: Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je suis honoré, au nom de la délégation japonaise, d'avoir cette possibilité de m'adresser à la cinquantième session du Comité sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Le Japon est heureux d'annoncer son soutien au Rapport adopté par la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique. J'aimerais exprimer notre appréciation et notre respect concernant le travail réalisé par M. Raimundo Gonzalez Aninat, Président de la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique, et M. Sergio Camacho Lara, Directeur du Comité des affaires extra-atmosphériques, ainsi que son personnel.

Monsieur le Président, j'aimerais maintenant passer un certain nombre de points qui ont fait l'objet de discussions au Sous-Comité juridique. Le Japon est partie à quatre traités spatiaux, le Traité sur l'espace extra-atmosphérique, l'Accord sauvetage et retour, la Convention responsabilité et la Convention immatriculation. Le Japon a toujours essayé de mener ses activités en accord avec ces traités. Ces traités qui forment la base juridique de nos activités spatiales actuelles sont importants dans le sens où il s'agit d'une base pour la portée à venir des activités spatiales. Il s'agit aujourd'hui, ou cette année, du quarantième anniversaire du Traité sur l'espace extra-atmosphérique, et nous estimons qu'il est souhaitable que tous les pays s'engagent pour ces traités, afin de renforcer le cadre juridique des activités mondiales et spatiales.

Monsieur le Président, le Japon estime que la pratique des États et des organisations internationales, en ce qui concerne l'immatriculation des objets spatiaux, est l'élément le plus important dans cette discussion, notamment lorsque cette immatriculation est une base pour exercer une juridiction nationale, en ce qui concerne la commercialisation d'activités spatiales. En ce qui concerne les éléments de conclusion du groupe de travail sur la pratique des États membres et des organisations internationales en matière d'enregistrement et d'immatriculation des objets spatiaux, lors de la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique, j'aimerais exprimer mon profond respect pour les efforts concertés de tous ceux qui ont contribué à ce travail. Nous aimerions remercier également le Président de ce groupe de travail, M. Kai-Uwe Schrögl, pour son excellente présidence. Nous avons envoyé des experts pour soutenir les activités de rédaction et le contenu de ce document, qui a pu être élaboré dans le cadre du Sous-Comité juridique.

Monsieur le Président, le Sous-Comité juridique COPUOS a été mandaté d'examiner le droit spatial pour faire en sorte que tous les êtres humains puissent bénéficier des activités spatiales menées de façon libre et équitable. Le Japon a l'intention d'aider le Sous-Comité juridique à atteindre ces objectifs en contribuant à des discussions efficaces et productives. Merci Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Takashi Iwai pour son intervention, et je le remercie au passage pour la contribution tout à fait active du Japon au groupe de travail sur l'immatriculation. Nous allons maintenant donner la parole à notre distingué collègue, représentant de la République tchèque, M. Vladimir Kopal.

M. V. KOPAL (République tchèque): Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, quoique les orateurs précédents, y compris mon collègue, le Dr Lara, ont déjà exprimé leur haute considération de votre Présidence de ce Comité, je n'hésite pas de m'associer à ces félicitations au nom de la délégation de la République tchèque, et aussi à titre personnel. Je voudrais vous rendre hommage et exprimer l'admiration profonde pour la manière dont vous menez le travail du Comité, et tout particulièrement, comment vous savez commenter les points principaux des contradictions de toutes les délégations.

[*L'orateur poursuit en anglais*]: Monsieur le Président, ma délégation aimerait également marquer son appréciation en ce qui concerne le travail remarquable réalisé par Sergio Camacho Lara, et son leadership du Bureau des affaires spatiales, ainsi que sa contribution importante au travail du COPUOS et son Sous-Comité. Au cours des cinq dernières années, nous avons travaillé dans ce domaine et il a travaillé déjà dans différents organes des Nations Unies. Cher Sergio, vous allez nous manquer, vous avez toujours rapidement répondu à nos demandes, vous avez abordé toutes les questions avec énergie, vous avez fait preuve de compétence diplomatique dans des questions parfois délicates. Nous vous souhaitons beaucoup de succès pour l'ensemble de vos activités à venir.

Monsieur le Président, j'aimerais maintenant faire quelques remarques sur certains points concernant le point 8 de notre ordre du jour qui est pour ma délégation le point essentiel. Tout d'abord, la délégation de la République tchèque est pleinement en faveur des efforts du COPUOS et de son Sous-Comité juridique pour augmenter le nombre d'États et d'organisations internationales ayant adhéré aux traités spatiaux des Nations Unies. Et parmi ces instruments, le tout premier, le plus important, est le Traité sur l'espace extra-atmosphérique qui a célébré cette année son

quarantième anniversaire. Il a jeté les bases du droit spatial. Ses principes gouvernent toutes les activités spatiales, notamment celles qui sont liées à la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Avec les autres Traités de l'espace des Nations Unies, ce Traité sur l'espace extra-atmosphérique établit le cadre juridique pour l'ensemble du régime juridique de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Pendant ses quatre décennies de validité, ce Traité a prouvé que c'était un instrument respecté et efficace, et ses principes peuvent être considérés comme faisant partie du droit international général. Ainsi, il est devenu une partie importante de l'ordre juridique international actuel.

Les discussions sur le statut et la mise en œuvre des cinq instruments juridiques sur l'espace dans le Sous-Comité juridique ont contribué pendant de nombreuses années à mettre en œuvre le mandat du COPUOS dans le domaine juridique. Ma délégation se félicite notamment de ce que le groupe de travail attire son attention maintenant sur le cinquième Traité des Nations Unies, l'Accord sur les activités des États sur la Lune et d'autres corps célestes. Lors de la dernière session du Sous-Comité juridique, le groupe de travail s'est mis d'accord pour traiter d'un certain nombre de points dans ce domaine, notamment l'identification des avantages de l'adhésion à cet accord sur la Lune.

En ce qui concerne le point définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique et localisation des orbites géostationnaires, ma délégation apprécie les efforts du groupe de travail sous présidence brésilienne. Nous avons maintenant un nouvel élan pour les discussions dans ce domaine. Cela fait de nombreuses années déjà que ce point était à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique.

Monsieur le Président, lors de la dernière session du Sous-Comité juridique, l'observateur de l'UNIDO, M. Stanford, a présenté au Sous-Comité une information détaillée concernant les développements liés à la Convention CAPTOWN 2001 sur les intérêts internationaux pour les équipements mobiles et le Protocole concernant cet instrument. Ce qui intéresse tout particulièrement le Sous-Comité juridique est le fait qu'il ait assuré qu'après l'adoption du Protocole, le projet de protocole devrait maintenant devenir une des priorités. C'est pour cette raison que ma délégation estime qu'il était bon de garder ce point sur l'examen et la révision du projet de protocole, sur tout ce qui touche aux biens spatiaux et à la Convention sur les intérêts internationaux des équipements mobiles.

Monsieur le Président, lors de sa dernière session, le Sous-Comité juridique a enregistré les progrès réalisés dans les pratiques des États et des organisations internationales en matière d'immatriculation des objets spatiaux. Le seul point qui ait été traité dans le cadre d'un plan de travail au Sous-Comité juridique au cours des quatre dernières années. Avec la bonne présidence du groupe de travail concernant ce point, présidence allemande, nous avons eu un rapport complet qui a été élaboré, contenant des éléments de conclusion du groupe de travail. Le Sous-Comité reconnaît que ces éléments ont fourni une incitation à adhérer à la Convention sur l'immatriculation de 1975 et pour avoir des pratiques communes des États et des organisations internationales afin de suivre ces immatriculations d'objets spatiaux.

De plus, le Sous-Comité juridique est d'accord sur le fait que la partie essentielle du Rapport constitue une base pour un projet de résolution à soumettre à l'Assemblée générale qui devrait être adopté lors de cette session du Comité.

Monsieur le Président, la délégation de la République tchèque qui fait partie des groupes d'États qui ont lancé l'idée de mettre ce point à l'ordre du jour du Sous-Comité en 2003 est maintenant en faveur de ce que l'on présente un projet de résolution qui sera constitué des paragraphes de préambule et des éléments de conclusions du groupe de travail, tels qu'on les trouve dans l'annexe 3 du Rapport 2007 du Sous-Comité juridique, qui sont maintenant dans le document du 5 juin, CRP.5, pour adoption. Il s'agirait d'avoir un résultat visible et de donner un nouvel élan au développement du droit spatial international. Cela voudrait dire aussi une contribution substantielle pour célébrer le quarantième anniversaire du Traité espace extra-atmosphérique sur les principes duquel il se fonde.

Monsieur le Président, en même temps ma délégation aimerait exprimer sa satisfaction de ce que l'on ait inclus un nouveau point à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique pour plan de travail pour la période 2008-2011. Nous souhaitons que les discussions sur la législation nationale en matière d'exploration pacifique et utilisation de l'espace extra-atmosphérique soient également productives pour produire un rapport significatif avec des conclusions, comme nous avons pu le faire dans le domaine de l'immatriculation.

Et pour finir, Monsieur le Président, j'aimerais mentionner dans le contexte de nos contributions aux discussions sur le Rapport du Sous-Comité, que la délégation de la République tchèque a porté beaucoup d'attention sur votre document sur les activités futures du Comité dans le cadre des utilisations pacifiques, le

document L.268. Notre délégation a déjà eu la possibilité de faire part de ses commentaires concernant vos suggestions concernant le domaine scientifique et technique. Nous aimerions maintenant aussi vous présenter quelques idées en ce qui concerne les propositions du document concernant le travail du COPUOS, volet juridique. Nous avons l'intention de le faire, non pas maintenant, mais durant les discussions sur le point 13 de notre ordre du jour.

Merci Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Kopal pour votre intervention, merci pour la contribution très notable que vous avez apportée au groupe de travail sur l'immatriculation, et merci aussi d'avoir animé le petit comité qui, lors de la réunion du Sous-Comité juridique, a examiné les points qui pourraient être inscrits à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique l'année prochaine, et au passage, mes meilleurs vœux vous accompagnent pour la présidence de ce Sous-Comité juridique en 2008 et en 2009.

Je voudrais maintenant donner la parole à notre distingué collègue de la République de Corée, M. Kwang-Young Chung.

M. K.-Y. CHUNG (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. En plus du cinquantième anniversaire du lancement du premier satellite artificiel, du cinquantième anniversaire du COPUOS, cette année nous célébrons également le quarantième anniversaire de l'adoption du Traité sur l'espace. Depuis, des progrès importants scientifiques et techniques ont été réalisés dans le domaine de l'espace. L'expansion des activités spatiales, aussi bien en quantité qu'en qualité et le rôle accru du secteur privé dans ses activités constituent certains des éléments les plus remarquables de cette évolution. Le COPUOS et son Sous-Comité juridique ont contribué à aborder les questions juridiques dans un environnement spatial en pleine mutation, et ont permis de mettre en place un cadre institutionnel pour réglementer et faciliter les utilisations pacifiques de l'espace.

Ma délégation note avec satisfaction que la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique a procédé à des délibérations intéressantes sur différents points de l'ordre du jour. Notamment, nous nous félicitons du fait que le Sous-Comité juridique a terminé son programme de travail sur quatre ans, notamment sur la pratique des États et des organisations internationales en matière d'immatriculation. Je voudrais féliciter le Dr Kai-Uwe-Schrögl pour son travail réalisé à la présidence de ce groupe. Le groupe de travail a formulé des recommandations importantes, telles que la disposition d'informations additionnelles sur

les objets spatiaux, l'immatriculation par les organisations internationales et le lancement commun d'objets spatiaux. Vu l'expansion importante des activités spatiales, notamment de la part des entités privées et des organisations internationales, ma délégation estime que ces efforts permettront de renforcer l'efficacité de la Convention sur l'immatriculation.

À la prochaine session du Sous-Comité juridique, Monsieur le Président, nous aurons deux nouveaux points à l'ordre du jour, notamment la mise en place des capacités du droit spatial et échange d'informations sur la législation nationale, liée à l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace. Suite à un débat utile sur la pratique d'immatriculation, nous sommes convaincus que le Sous-Comité juridique pourra profiter du débat portant sur ces questions importantes.

Nous voudrions également souligner l'importance de la mise en place des capacités en matière de droit spatial. La République de Corée a organisé le deuxième Atelier des Nations Unies sur le droit spatial en 2003, à Deijan, Institut de recherches aérospatiales. Depuis, nous avons promulgué une loi nationale sur l'espace, et l'Assemblée nationale est sur le point d'évaluer un projet de loi sur la compensation aux tiers pour des dégâts causés par les objets spatiaux. Nous avons obtenu des progrès techniques importants dans le domaine des activités spatiales, aussi bien dans les secteurs public et privé. Nous avons mis en place un système juridique applicable. Ma délégation estime que les débats sur ces points de l'ordre du jour, notamment les deux points nouveaux, permettront aux États membres, aussi bien les pays explorant l'espace que les autres, permettront de mieux comprendre les aspects juridiques liés aux activités spatiales, et permettront d'appliquer de façon plus efficace les traités existants, relatifs à l'espace.

Le PRÉSIDENT: Merci M. K.-Y. Chung pour votre intervention au nom de la délégation de la Corée, et merci pour l'intérêt très prononcé que vous portez aux travaux du Sous-Comité juridique. Je note au passage le travail considérable réalisé par votre Gouvernement pour la mise en place du cadre juridique des activités spatiales dans votre pays, et je vous en félicite. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ce matin sur le point n° 8 ? Alors, je vois donc une intervention de la Chine et une intervention de l'Afrique du Sud, donc la Chine, s'il vous plaît.

M. D. QI (Chine) [*interprétation du chinois*]: Monsieur le Président, je voudrais intervenir au titre de ce point de l'ordre du jour, et mon collègue, cet après-midi, fera une intervention sur le point 7.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait présenter ses félicitations au Sous-Comité scientifique et technique pour la façon remarquable dont la quarante-quatrième session a été menée à bien. Je voudrais faire quelques commentaires sur le Rapport du Sous-Comité juridique. Pour ce qui est de la question du statut et application des cinq traités relatifs à l'espace, nous voudrions adopter la décision du Sous-Comité, visant à étendre le mandat du groupe de travail. Nous allons participer activement aux activités du groupe de travail, et nous allons l'aider à déterminer les prochaines étapes de ses activités.

Monsieur le Président, la position de la Chine contre la course aux armements et la militarisation de l'espace est clairement établie. L'existence des traités actuels sur l'espace n'est pas appropriée. Ils n'empêchent pas suffisamment la course aux armements et la militarisation de l'espace. Vu la tendance actuelle concernant la commercialisation et la privatisation des activités spatiales, les traités spatiaux actuels démontrent des lacunes importantes qu'il s'agit de combler. La Chine estime que, sans porter préjudice aux traités existants, nous devrions prendre toutes les mesures nécessaires, y compris la conclusion d'un traité global sur l'espace afin d'éviter la possibilité de la militarisation de l'espace, et relever les défis posés par la commercialisation et la privatisation des activités spatiales.

Pour ce qui est de la définition et la délimitation de l'espace, nous souhaiterions que les débats et les consultations se poursuivent sur ce point afin de préserver l'intérêt des États en l'espace et pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace. Vu la complexité de ces questions et les difficultés pour dégager un accord dans un avenir proche, nous sommes d'accord pour poursuivre les consultations entre les États membres sur cette question importante.

Monsieur le Président, pour ce qui est du projet de protocole sur les questions liées aux biens spatiaux, relatives à la Convention d'UNIDROIT, le protocole est une tentative positive dans le domaine de la commercialisation des activités spatiales. Toutefois, le protocole n'explique pas comment lier le droit spatial public et les intérêts privés. Donc, nous devons poursuivre ce travail. Pour ce qui est du rapport entre le Protocole sur les biens spatiaux et le droit spatial, nous pensons que les principes fondamentaux du droit spatial devraient l'emporter, devraient donc avoir prééminence sur tout le reste.

Pour ce qui est de la pratique des États et des organisations internationales en matière d'immatriculation des objets spatiaux, nous notons avec satisfaction que le groupe de travail du

Sous-Comité a présenté certains éléments de conclusion sur la pratique des États et des organisations internationales dans le domaine de l'immatriculation des objets spatiaux. Ces éléments, de conclusion pourront contribuer à l'universalité de la Convention sur l'immatriculation et permettrait d'uniformiser la pratique en la matière. Ils ont une valeur importante pour les États et les organisations internationales qui cherchent à immatriculer des objets spatiaux. La délégation de la Chine appuie la présentation de ce document à l'Assemblée générale, que ce soit sous la forme d'une résolution de l'Assemblée générale ou autre. Cette délégation pourra s'associer au consensus en la matière.

Dernier point. Ma délégation est tout à fait en faveur de rajouter le point "Mise en place des capacités en matière de droit spatial" à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique. Nous allons collaborer avec les autres pays, grâce à une coopération internationale efficace, afin de promouvoir l'application universelle du droit de l'espace et l'application des législations nationales en la matière. Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie notre distingué délégué représentant de la Chine pour son intervention, et je le remercie pour la part active que la Chine prend dans les débats sur le cadre juridique général des activités spatiales.

Je crois que nous avons noté aussi une demande de notre distinguée déléguée de l'Afrique du Sud pour faire une intervention.

Mme J. SCHNEEBERGER (Afrique du Sud) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. Pour ce qui est des activités du Sous-Comité juridique, ma délégation voudrait remercier l'Ambassadeur Gonzalez du Chili pour la façon remarquable dont il a dirigé le Sous-comité. La quarante-sixième session du Sous-Comité juridique a été particulièrement fructueuse, notamment les conclusions des différents points, notamment l'immatriculation des objets spatiaux et l'élaboration de points qui pourront être examinés par le Sous-Comité juridique à l'avenir.

Nous voudrions également remercier le Bureau des affaires spatiales et l'IISL qui ont organisé un atelier sur le droit spatial. Un grand nombre de communications utiles ont été présentées sur le point important de mise en place des capacités, le renforcement des capacités en matière de droit spatial. Et nous nous félicitons du fait que le Sous-Comité juridique a décidé d'inclure la question de la mise en place des capacités à l'ordre du jour de sa prochaine session. Il s'agit également donc de combler le fossé numérique en organisant différentes réunions et ateliers. Deuxièmement, les

États membres devraient être encouragés à poursuivre la codification du droit spatial et ainsi que la diffusion du droit spatial, conformément à l'initiative qui a été prise dans ce domaine à la quarante-sixième session, et tenir compte des initiatives actuelles en matière de droit spatial, et que ces initiatives soient diffusées de façon plus large.

Ma délégation estime que la seule façon de mettre en place clairement ce type de capacités, c'est par des ateliers intersessions. Une conférence aura lieu à cet égard en Afrique du Sud en avril, et nous allons faire une présentation la prochaine fois sur les résultats obtenus pendant cet atelier. Nous pensons également que la question de la mise en place des capacités devrait donc faire partie intégrante du programme de travail, et nous sommes prêts à revenir sur cette question à la prochaine session du Sous-Comité juridique.

Merci.

Le PRÉSIDENT: Merci à la représentante de l'Afrique du Sud pour son intervention et pour la contribution importante de sa délégation aux travaux du Sous-Comité juridique. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole au titre de ce point de l'ordre du jour? Je n'en vois pas.

Document A/AC.105/2007/CRP.5

Le PRÉSIDENT: Je voudrais maintenant appeler votre attention sur le document de séance n° 5, disponible en anglais uniquement, qui porte sur la pratique des États et des organisations internationales en matière d'immatriculation des objets spatiaux, et je vais demander au Secrétariat de vous présenter le document. M. Hedman.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. En effet, le Secrétariat vous présentera ce document.

Mesdames et Messieurs, vous êtes saisis du document CRP.5, donc A/AC.105/2007/CRP.5. Le Sous-Comité juridique cette année a approuvé le rapport du groupe de travail sur la pratique en matière d'immatriculation qui est contenu à l'annexe 3 du Rapport du Sous-Comité juridique à sa quarante-sixième session. Ce rapport du Sous-Comité juridique est contenu dans le document A/AC.105/891. Le Sous-Comité à la session de cette année a décidé qu'à l'annexe du Rapport du groupe de travail, contenu à l'annexe 3, en plus des six premiers paragraphes du préambule contenus dans le paragraphe 18 du document de travail présenté par le Président du groupe de travail dans le document A/105/C.2/L.266, que de tout cela constituait la base d'un projet de résolution qui pourrait ensuite être présenté à l'Assemblée

générale. Cette décision pourra être prise à la cinquantième session du Comité.

Ce document CRP.5, que vous avez sous les yeux, contient une compilation des six paragraphes du préambule et contient également les éléments de conclusion du groupe de travail. La page 2 de ce document CRP.5, vous trouverez en haut de la page les six premiers alinéas du préambule, et ensuite, après les six alinéas du préambule, vous trouverez les éléments de conclusion du groupe de travail contenus à l'annexe 3 du Rapport du Sous-comité, comme cela a été décidé par le groupe de travail et approuvé par le Sous-Comité juridique.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Hedman pour votre présentation du document CRP.5. Donc maintenant je pose la question au Comité. Est-ce que le Comité approuve les six paragraphes du préambule, et les éléments de conclusion qui apparaissent pages 2, 3, 4 et 5 de ce document CRP.5? Je ne vois pas d'objections. Je pense donc que ces paragraphes de préambule et les éléments de conclusion sont approuvés. À partir de cette approbation, le Secrétariat va donc préparer un projet de résolution de l'Assemblée générale sur les pratiques d'immatriculation, et ce projet sera soumis à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale lorsqu'il traitera de nos questions au mois d'octobre à New York. Merci pour cette étape importante, aussi pour les travaux de caractère juridique de ce Comité, et à nouveau, merci au Sous-Comité juridique et au groupe de travail du Sous-Comité juridique qui a élaboré ce document sous la présidence éclairée de notre collègue Kai-Uwe Schrögl.

Retombées bénéfiques de la technologie spatiale; examen de la situation actuelle (point 9 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, je voudrais d'abord vous féliciter de l'avancement rapide de nos travaux. Ceci nous permet d'aborder, avant la présentation technique, le point 9 de notre ordre du jour "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale; examen de la situation actuelle". Le premier orateur de ma liste est le distingué représentant de la délégation américaine, M. James Higgins. M. Higgins.

M. J. HIGGINS (États-Unis) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. Nous voudrions une fois de plus souligner les avantages sur Terre tirés de la recherche spatiale. Les États-Unis est fier de pouvoir partager avec le Comité certains exemples des innovations spatiales tirées de ce programme spatial, et qui sont utilisées par les entreprises privées afin d'améliorer la qualité de vie sur Terre. Les chercheurs ont collaboré avec le Laboratoire de

Californie et le Centre Marshall de la NASA dès le début des années 90, pour mettre au point le PRP, donc Petroleum Remediation Product. En 2004, l'entreprise privée du Pittsburg en Pennsylvanie a poursuivi le développement de ces technologies et a rapidement élargi l'utilisation des technologies de micro encapsulation d'origine. Cette entreprise a élargi sa production et la disponibilité de ses produits pour remplacer le pétrole le PRP, pour le rendre accessible à plus de clients sous différentes formes. La technologie de base des PRP est des milliers de microcapsules, des petites boules de cire d'abeille creux au centre; l'eau ne peut pas pénétrer la cellule de cette microcapsule mais l'huile est absorbée par la cire d'abeille, alors qu'elle flotte à la surface de l'eau. De cette façon, les contaminants, les composants chimiques qui proviennent du pétrole cru, tels que le combustible, l'huile de moteur, les hydrocarbures sont absorbés avant qu'ils ne se décantent. Ce miracle écologique a été utilisé à différentes fins, pour créer différents produits commerciaux, pour par exemple l'entretien des coques de bateaux et pour nettoyer des zones qui ont été contaminées par les produits pétroliers. Afin de surveiller la température du corps des astronautes pendant le vol, la NASA avec l'Université de John Hopkins a mis au point une pilule thermométrique ingestible, appelée le système d'évaluation thermique ingestible. Incorporant un nombre de technologies spatiales, y compris la télémétrie sans fil, les circuits miniaturisés, des capteurs et des batteries, cette pilule thermométrique est devenue disponible commercialement dans les universités et le marché militaire, à la fin des années 1980.

Aujourd'hui, grâce à une sensibilisation accrue à l'insolation et le risque d'insolation parmi les athlètes, ce produit est un moyen de détecter une élévation de la température du corps pendant les activités sportives, dans le monde du sport. Ces capsules sont maintenant utilisées pour évaluer la température du corps également des pompiers, alors qu'ils luttent contre les incendies, ou les plongeurs qui travaillent dans les eaux profondes et froides. Il y aura plus d'applications de ce type à l'avenir. Les ingénieurs de la NASA travaillent pour créer un système de soutien à la vie, contrôlant l'environnement. Un système qui permet d'aider les astronautes vivant à la SSI et à l'avenir, ceux qui vont travailler sur la Lune ou qui se déplacent vers Mars. Ce dispositif utilise les ressources disponibles en faisant de l'eau usée venant de la respiration et d'autres sources et d'en faire donc de l'eau potable. Un de ces dispositifs travaille sur la base du système de retransformation de l'eau. La NASA a essayé de mettre en place des dispositifs pour aider à la vie dans les habits spatiaux. Cette technologie a été développée par la NASA et présente un système de retraitement de l'eau qui a

la taille de deux réfrigérateurs et qui pourra maintenir en vie un équipage de six membres. Le système subit maintenant les tests de vérification et va être lancé en 2008. Le secteur privé qui a le brevet de cette technologie va commencer à le commercialiser dans le monde entier. Nous pensons que cela apportera un changement important dans différents domaines où les personnes n'ont pas accès à l'eau potable, à un coût faible.

En 1984, la NASA a lancé le programme de sonde de gravité B qui teste la prévision non vérifiée de la théorie d'Einstein sur la relativité. Pour tester ces prévisions, l'Agence spatiale, les chercheurs universitaires de Stanford ont mis en place une expérience qui vérifiera avec une précision extrême les petits changements de la direction pour quatre gyroscopes contenus dans les satellites de la Terre qui tournent à une altitude de 400 miles au-dessus des pôles. Les chercheurs ont fait l'évaluation utilisant la technologie GPS pour contrôler l'attitude de cet engin de sonde de gravité avec précision. Actuellement, les meilleurs récepteurs du GPS ne peuvent donner qu'une précision de un mètre, alors que cette sonde pourra donner un système cent fois plus précis. Les besoins de précision ont abouti au développement d'une nouvelle technologie GPS RTK (Real Time Kinematic).

Le groupe de chercheurs de l'Université de Stanford ont créé une entreprise privée et ont présenté une proposition au programme de transfert de technologie privée de la NASA. C'est un exemple éloquent de la façon dont une technologie développée pour les applications spatiales pourrait être utilisée dans le secteur privé, et pourrait être utilisée dans des domaines que les chercheurs n'avaient à l'origine jamais anticipés. Dans ces domaines et dans d'autres domaines, les chercheurs spatiaux pourraient continuer à mettre au point des technologies qui pourraient avoir des avantages très utiles sur terre. J'ai souligné aujourd'hui des exemples qui sont un résultat direct du programme spatial civil très actif du Gouvernement américain, mené en collaboration avec l'industrie privée et les universités. L'engagement des États-Unis pour améliorer la qualité de vie sur Terre est un élément important pour disséminer les bénéfices des technologies pour toute l'humanité. Pour informer les délégations de ces avantages et de ces retombées bénéfiques, nous avons distribué à chaque délégation une publication de la NASA intitulée SPINOFF 2006.

Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. J. Higgins pour son intervention au nom de la délégation des États-Unis, et je le remercie pour les exemples qu'il vient de nous donner sur les retombées pratiques au

niveau de la société, des technologies développées dans le cadre du programme spatial des États-Unis. Je le remercie aussi d'avoir bien voulu distribuer aux délégations le document SPINOFF 2006.

Nous n'avons pas d'autres délégations inscrites pour intervenir sous ce point de l'ordre du jour, mais je vous pose quand même la question. Une délégation souhaite-t-elle intervenir sous ce point "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale"? Ça ne semble pas être le cas.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT: Cela nous donne du coup un petit peu d'espace pour demander à une délégation et à un observateur, qui n'avaient pas eu l'occasion de le faire, de faire leur intervention au titre du débat général. Je vais donc donner la parole au délégué de l'Ukraine.

Mme N. ZUBACH (Ukraine)
[interprétation du russe]: Je vous remercie Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, vu l'importance de 2007 dans le domaine de l'activité spatiale, au nom de ma délégation, je voudrais vous informer des activités de l'Ukraine dans ce domaine.

Depuis l'indépendance de l'Ukraine, nous avons mis en place le domaine spatial. Le travail dans ce domaine est mené sur la base de nombreux programmes qui sont approuvés par la législation. Cette année, nous avons terminé l'exécution du troisième programme. Nous avons établi un programme spatial pour 2008-2012, le quatrième plan. Les principales directions des activités spatiales de l'Ukraine sont élargir et renforcer la coopération internationale au niveau intergouvernemental, interinstitution, interministère; le développement des activités économiques dans le domaine spatial; commercialiser nos produits; étendre l'utilisation des technologies spatiales, en utilisant les résultats obtenus dans les différents domaines de l'économie. Dans le cadre de la coopération internationale, l'Ukraine participe à différents projets et programmes. À ce stade, nous avons ratifié un accord entre l'Ukraine et l'Union européenne et les États membres de l'Union européenne concernant la coopération en matière des systèmes de satellites civils. Nous avons établi des accords avec le CNES, et nous participons à onze projets experts.

Nous participons à un certain nombre de projets spatiaux, tels que MARS-SAT, CYCLONE-4, NECTOR. Nous participons à certains travaux de la SSI. Nous participons aux activités des organisations internationales travaillant dans le domaine de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Nous collaborons

étroitement avec le Comité interinstitution sur les débris spatiaux. Nous collaborons également avec le COPUOS.

En 2006, en Ukraine, nous avons organisé un colloque international aux États-Unis sur le droit de l'espace et le statut d'application du droit spatial à ce colloque ont participé les représentants de 21 pays du monde, les organisations internationales, INTERSPOUTNIK. L'Ukraine cherche à lancer et à mettre sur orbite des lanceurs. Ainsi, au 1^{er} juin 2007, nous avons mené 98 lancements de vecteurs ukrainiens, permettant de mettre sur orbite 108 satellites au nom de différents pays.

Le 17 avril dernier, nous avons lancé le satellite GIPSAT élaboré par les entreprises ukrainiennes sur demande de l'Égypte. Au cours du quatrième programme spatial de l'Ukraine, nous prévoyons de créer une base de satellites. Nous cherchons à améliorer le système de surveillance de la Terre et essayons de mettre en place un complexe ITCH-2. Nous avons signé un certain nombre d'accords de coopération dans le domaine spatial, avec 16 pays du monde. Nous avons comme partenaires la Chine, la Russie, les États-Unis, l'Égypte, l'Agence spatiale européenne, le CNES et autres.

Notre pays a signé quatre traités sur l'espace qui constituent la base de la législation nationale et qui permet de mettre en œuvre ces traités. Nous cherchons à élaborer une convention globale sur le droit spatial tenant compte des tendances actuelles du développement des technologies spatiales et des activités spatiales. L'Ukraine, la Fédération de Russie, le Kazakhstan ont élaboré un questionnaire A/AC.105/C.2/L.259.

Monsieur le Président, au nom de ma délégation, je voudrais noter le travail très actif et très utile du Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-sixième session, et le Sous-Comité juridique à sa quarante-quatrième session, notamment pour ce qui est de la question des débris spatiaux, l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace et l'immatriculation des objets spatiaux par les États et les organisations internationales. Ma délégation appuie et note l'importance de l'utilisation de l'information spatiale pour prévenir les situations d'urgence et de réaction rapide SPIDER, qui permet d'utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Nous pensons qu'il importe d'accorder une attention particulière à la démilitarisation de l'espace, s'opposer au déploiement dans l'espace de tout armement de destruction de masse. Nous appuyons l'idée d'utiliser l'espace à des fins pacifiques pour le bien de toute l'humanité. Nous sommes prêts à collaborer avec tous les autres pays

et toutes les organisations, afin de préserver l'espace à des fins pacifiques. Je vous remercie.

[Partie non enregistrée]

M. A. OUSSEDIK (Algérie): [...] en particulier son Directeur, M. Sergio Camacho Lara, pour l'excellente préparation de nos assises. Cette session, placée sous le signe d'une double commémoration, celle du cinquantième anniversaire de l'ère spatiale, rehaussée par l'organisation d'une exposition, et du quarantième anniversaire du Traité sur l'espace de 1967, cette session, je disais, nous offre l'occasion de mesurer les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans l'exploration de l'espace, et le développement des technologies spatiales au service de l'humanité. Dans ce contexte, la délégation algérienne perçoit dans l'élargissement de l'adhésion au COPUOS qui a permis à l'Algérie d'en devenir membre à part entière en 2002, une consolidation du caractère universel de la mission et des objectifs du Comité.

En effet, la promotion des activités liées à l'espace en particulier, leurs applications civiles, contribuent à améliorer les connaissances scientifiques sur l'Univers, à accélérer le développement socio-économique, à protéger l'environnement, et à préserver la paix et la sécurité internationales. À cet égard, l'adhésion aux traités et aux conventions internationaux sur l'espace, demeure le cadre juridique international irremplaçable et le moyen approprié pour le développement des activités spatiales.

L'Algérie saisit cette occasion pour réaffirmer son attachement à un équilibre des droits et des obligations découlant de ces instruments, en vertu duquel les États membres s'engagent à une utilisation exclusivement de l'espace extra-atmosphérique, tout en bénéficiant du droit à développer des capacités nationales dans ce domaine. À ce titre, l'année 2006 a enregistré le parachèvement du processus de ratification par l'Algérie de deux instruments de droit spatial international. Il s'agit d'une part de la Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par les objets spatiaux, et d'autre part, de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.

Au plan national, l'Algérie a inscrit le développement de l'activité spatiale dans le cadre d'un programme spatial à long terme, conçu comme un levier pour l'amélioration des capacités nationales dans le domaine des connaissances scientifiques, des technologies spatiales et d'une gestion durable des ressources. La mise en œuvre de ce programme qui a permis d'identifier les domaines socio-économiques faisant appel aux techniques spatiales, requiert des efforts soutenus

pour la mobilisation des ressources financières et des équipements nécessaires. À cet égard, la délégation algérienne est encouragée par l'intérêt du COPUOS pour la promotion de l'industrie spatiale dans les nouvelles nations spatiales, comme un appui concret aux efforts nationaux consentis dans ce domaine. Elle exhorte le Comité à un surcroît d'assistance technique et de coopération aux États membres, qui comme l'Algérie, s'emploient à renforcer leurs capacités technologiques et industrielles, et à maîtriser les systèmes spatiaux d'observation de la Terre et de télécommunication.

Au niveau régional, l'Algérie œuvre dans le cadre de la Conférence africaine de l'espace qui constitue le cadre approprié de développement de la coopération régionale et interrégionale dans le domaine spatial. À cet égard, la délégation algérienne tient à exprimer ses remerciements à l'Afrique du Sud pour les progrès réalisés dans les préparatifs de la deuxième Conférence africaine de l'espace, qu'elle accueillera en août 2007. Pour rappel, la troisième édition de cette Conférence régionale se déroulera en Algérie en 2009.

Parallèlement, l'Algérie est engagée dans diverses initiatives de coopération régionale. En particulier, dans des projets de constellation de satellites d'observation de la Terre pour le développement d'expériences conjointes en matière de connaissance et de gestion des ressources naturelles, par l'utilisation des technologies spatiales. À ce titre, l'on citera la Constellation pour la gestion des ressources africaines de l'environnement avec l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Kenya, ainsi que la Constellation arabe d'observation de la Terre avec les pays des États de la Ligue arabe.

Au plan bilatéral, la délégation algérienne est heureuse d'informer le Comité de la signature de mémorandums d'entente convenus entre l'Agence spatiale algérienne avec ses homologues de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, de la Chine, de la Fédération de Russie, de la France, du Royaume-Uni, de l'Inde, de la République de Corée et de l'Ukraine. Des discussions sont en cours avec l'Espagne, les États-Unis d'Amérique et le Canada.

Monsieur le Président, la délégation algérienne se félicite de l'adoption, en décembre 2006, de la résolution 61/110 de l'Assemblée générale des Nations Unies portant mise en place de la plateforme des Nations Unies des données spatiales pour la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, SPIDER, dont le Bureau des affaires spatiales assurera la mise en œuvre en tant que programme propre. La délégation algérienne perçoit dans cette résolution l'aboutissement des efforts conjoints des États

membres et du COPUOS. Ils se sont ainsi dotés d'un instrument concret de promotion de la coopération internationale dans le domaine de la gestion et de la prévention des catastrophes naturelles. Je saisis cette occasion pour réitérer l'appui de l'Algérie à ce Programme et sa disponibilité à abriter l'une de ses entités régionales qui seront mises sur pied. Cette offre découle de l'intérêt et de la priorité élevée qu'accorde l'Algérie à la prévention des catastrophes naturelles, et aux efforts qu'elle déploie en vue de la maîtrise des connaissances des technologies spatiales pour atténuer l'impact des défis majeurs auxquels est confronté le continent africain. Il s'agit notamment de l'observation et de la préservation des ressources naturelles et des ressources hydriques, en vue d'une gestion rationnelle et durable de la lutte antiacridienne qui menace de façon cyclique les économies fragiles de nombreux pays africains, de la lutte contre la sécheresse, de la désertification qui revêtent un caractère de priorité élevée à l'échelle du continent, en particulier, compte tenu du réchauffement de la planète.

Dans ce contexte, l'Algérie abritera en octobre 2007, en collaboration avec le Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace, avec l'appui de l'Agence spatiale européenne, un atelier international sur l'apport des technologies spatiales au processus d'adaptation des pays africains aux changements climatiques. Dans l'intervalle, l'Agence spatiale algérienne et la Direction générale algérienne de la protection civile œuvrent à la coordination avec les institutions régionales concernées pour la mise en place d'un dispositif régional de prévention et de gestion des catastrophes naturelles par l'utilisation des technologies spatiales et ce, en application des recommandations issues du Séminaire international organisé à Alger en mai 2005, avec l'appui du Bureau des affaires spatiales et de l'Agence spatiale européenne.

En conclusion, Monsieur le Président, la délégation algérienne saisit l'occasion de cette double commémoration pour renouveler ses chaleureuses félicitations au COPUOS, en l'exhortant à poursuivre ses efforts de promotion des activités spatiales, notamment dans les pays en développement. Dans le même temps, elle encourage les pays donateurs à assurer les ressources financières adéquates afin de permettre au Comité de mener à bien sa mission, et surtout de répondre aux besoins des pays émergents dans le domaine spatial. La délégation algérienne est persuadée que la promotion des activités spatiales à des fins pacifiques peut apporter une contribution significative à la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire, à travers une meilleure connaissance et une gestion durable des

ressources naturelles, permettant de lutter contre la pauvreté, et de préserver la paix et la sécurité de notre monde de plus en plus interdépendant.

Je ne terminerai pas sans rendre hommage à M. Camacho Lara pour l'ensemble de son action à la Direction du Bureau des affaires spatiales, particulièrement celle dévolue à la promotion des applications spatiales dans les pays en développement. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses activités futures, en espérant pouvoir travailler avec lui en d'autres occasions.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Oussedik pour son intervention au nom de la délégation de l'Algérie. Au-delà du programme tout à fait important que vous avez développé dans votre pays, je voudrais d'une part vous souhaiter mes meilleurs vœux pour l'organisation de l'Atelier international sur l'apport des technologies spatiales au processus d'adaptation des pays africains aux changements climatiques, que vous organisez au mois d'octobre de cette année; et puis, je crois aussi que vous êtes très activement impliqué dans la préparation d'un dispositif régional de prévention et de gestion des catastrophes naturelles, puisque votre pays est malheureusement l'un des pays les plus affectés par ces catastrophes, et ceci en application des recommandations du Séminaire qui avait été organisé en mai 2005 avec le Bureau des affaires spatiales et l'Agence spatiale européenne. Donc, nos meilleurs vœux vous accompagnent pour ces activités. Je vous remercie à nouveau, et je vais donner la parole maintenant à un observateur qui est la National Space Society.

Mme A. L. MOORE (National Space Society) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués représentants, c'est avec un grand plaisir que je vais faire cette déclaration au nom de la Société spatiale nationale, et que je m'adresse au Comité sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

La Société spatiale nationale est une organisation à but non lucratif qui se consacre à la promotion de l'exploration spatiale. Ses membres et ses [*inaudible*] dans le monde sont reconnus et sont une voie qui est prééminente de la base. La société publie également le magazine *Adastra* qui a été déjà récompensé et qui fait des articles sur les développements les plus marquants dans l'espace. La NSSS essaie de promouvoir les avancées politiques, technologiques, économiques et sociales, afin qu'un jour les hommes puissent vivre et travailler dans l'espace. Nous avons fait des efforts pour sensibiliser au rôle des Nations Unies pour promouvoir l'utilisation pacifique de

l'extra-atmosphérique, et la mise en œuvre de la Déclaration de Vienne d'UNISPACE III.

Un promoteur réactif de la Semaine spatiale mondiale des Nations Unies, les chapitres NSSS locaux font des activités pour les enfants, les familles, les professionnels. Par exemple, un chapitre a sponsorisé "les allées dans l'espace", une Conférence de 2006 et qui s'est concentrée sur les directions à venir des programmes d'exploration de l'espace américain, avec par exemple la participation de Madame Nell de Grasse, du Planetarium de Hidden, M. Lauren Sprice, gestion de programme de l'orient, ou encore Tom Hill, auteur et technicien aérospatial, ou encore George White Size, le directeur exécutif du NSSS. Le soutien à l'espace est un objectif majeur de notre société, c'est pour cette raison que notre organisation est heureuse de ces efforts de diffusion envers les jeunes, avec un concours sur l'art dans l'espace, et les bourses aussi aux universités. Le concours spatial annuel est co-sponsorisé par Nasa-Aims, il s'adresse à des jeunes de 11 à 18 ans dans le monde, il peut s'agir de jeunes individuellement ou de petites équipes de deux ou de six, ou même de classes d'écoles entières avec un professeur. Les 11 à 14 ans et les 15 à 18 ans sont jugés séparément. Les étudiants ainsi doivent développer des conceptions de matériaux et de colonies dans l'espace. Cette année, la société a reçu plus de 100 candidatures, plus de 600 étudiants, sponsorisés par 33 enseignants du Canada, de l'Inde, de l'Iran, de la Roumanie, de la Slovaquie, de l'Uruguay, du Venezuela, de la Turquie et des États-Unis. Les lauréats cette année ont été Apiste Constance en Roumanie, Eva de Maldona, Uruguay et Pinta d'Istanbul, Turquie.

En novembre 2006, la société a lancé un nouveau concours pour l'art des colonies spatiales, et encourage ainsi les artistes dans ce domaine. Nous avons aussi une exposition en ligne, où l'on présente les meilleures œuvres avec un calendrier pour 2008. Plus de 100 entrées ont été reçues, nous en avons accepté 70, mais nous devons retenir seulement 12 images pour le calendrier dans ce concours. Les artistes qui ont été retenus étaient de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis. Les œuvres qui ont été récompensées étaient notamment le Grand Prix de Alexander Pruss d'Allemagne. Ensuite, pour les colonies en orbite, par Richard Busy du Royaume-Uni, ensuite "Colonie sur Mars" c'est Raviera Risavlo d'Espagne, puis pour les "Colonies sur les astéroïdes", M. Chimeng du Royaume-Uni, et pour les "Colonies sur la Lune", Warren Turner du Royaume Uni.

La société sponsorise aussi un concours pour des bourses annuelles à l'Université de l'espace international. Il s'agit d'avoir des institutions créées

par de jeunes. Basé à Strasbourg, en France, cet institut a un programme d'été. Cette année, la session d'été aura lieu Beijing. La société a reçu 32 candidatures pour un fonds de 10 000 dollars. Les gagnants de 2007 qui vont donc participer à la session de Beijing sont Karina Driss et Amanda Stiles.

Chaque année, la société organise également la Conférence de développement de l'espace international, l'ISTC, où des membres du monde entier se réunissent pour entendre les présentations d'experts sur des sujets liés à l'espace, et pour rencontrer d'autres enthousiastes de l'espace. La Conférence de 2007 a eu pour thème "À partir d'anciennes frontières vers des nouvelles; célébrer 50 ans de technologies de l'espace". Dans les mots du directeur, George White Size, le cinquantième anniversaire du lancement d'un vaisseau sur orbite est un bon moment de réfléchir sur les résultats des cinq dernières décennies, de redoubler d'efforts pour l'avenir. Il s'agit d'avoir des promesses de vol dans l'espace pour tous les habitants de toutes les nations.

Avec les menaces qui viennent des changements climatiques des catastrophes naturelles, l'espace n'a jamais eu de rôle plus important à jouer pour améliorer la qualité des êtres humains et de la sécurité sur Terre. D'autre part, les technologies à longue portée comme l'énergie solaire spatiale donnent des possibilités d'avoir des sources d'énergie non polluantes sans carbone, et en quantité infinie. Ainsi, ces technologies devraient faire l'objet d'investissements plus importants par les gouvernements, avec le leadership des Nations Unies et la question des objets géocroiseurs et certainement aussi un développement positif.

D'autre part, avoir une éducation de l'espace pour inspirer de nouvelles générations de scientifiques et d'ingénieurs est absolument essentiel et doit faire l'objet d'un soutien important. La Société spatiale nationale se réjouit d'un travail avec le COPUOS et les Nations Unies, étant donné qu'il faut encore sensibiliser davantage les habitants de la Terre au bénéfice de l'espace. Pour plus de détails, je vous invite à visiter notre site web www.nss.org. Merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT: Merci Mme Amanda Moore pour son intervention au nom de la National Space Society. Je lui ferai simplement une petite remarque, il s'agit ici de la cinquantième session du Comité, et non pas la quarante-neuvième comme cela apparaît sur votre document. En tout cas, merci pour l'activité considérable que vous nous avez présentée de la part de la National Space Society.

Je vais maintenant passer aux présentations techniques qui sont prévues ce matin, nous sommes juste à l'heure pour ces présentations. Nous commencerons par une présentation de notre collègue de l'Ukraine, M. Ventskovskiy, qui va nous faire une présentation sur "L'élimination des déchets nucléaires dans l'espace". M. Ventskovskiy, vous avez la parole.

M. O. VENTSKOVSKIY (Ukraine)
[interprétation de l'anglais]: Merci. C'est une question assez exotique mais je vais vous prouver que ce n'est pas le cas. Nous pensons que cela figure déjà à l'ordre du jour de tous les pays qui ont à faire aux déchets nucléaires.

Je vais vous présenter les idées qui sont liées à cette élimination des déchets nucléaires dans l'espace. Vous savez certainement qu'il y a des développements importants dans ce domaine dans le monde. Une analyse des expériences internationales a montré qu'un traitement sûr des déchets nucléaires fait certainement partie des problèmes les plus importants en matière de sécurité et du point de vue économique. Il y a une tendance de politique et technique en ce qui concerne ces traitements, qui vise à développer des infrastructures afin d'avoir une collecte sûre, et ensuite avoir une transformation adaptée pour transférer les déchets pour un stockage à long terme et enfouissement final.

Il faut souligner que la chaleur cause beaucoup de dommages à l'environnement, plus que les centrales nucléaires elles-mêmes. Quelques caractéristiques et quelques comparaisons en ce qui concerne les centrales nucléaires. Vous voyez ici à l'écran les chiffres et les stations nucléaires, les déchets d'une part, et les centrales nucléaires. Pour l'Ukraine 28 milliards de KWh, ici autre preuve de ces effets nocifs de ces stations de génération de l'électricité nucléaire. Je vais aussi vous présenter les données concernant la capacité totale dans certains pays de ces stations. Mais je commencerai par la fraction pour l'ensemble des capacités dans certains pays. Vous voyez que parfois, le pourcentage est très élevé, et voilà les chiffres absolus. On peut faire la différence, c'est assez impressionnant.

À l'heure actuelle, l'ensemble des déchets nucléaires pourrait être divisé en trois groupes, concernant leur effet nocif ou le danger potentiel qu'ils représentent pour les activités humaines. Il y a les activités de niveaux inférieur, moyen et élevé. Pour ce qui est des déchets radioactifs mineurs et moyens, ils sont transformés à un statut solide, pour être ensuite enfouis. Le problème est beaucoup plus complexe pour les déchets radioactifs très élevés. Nous essayons de développer un système pour solidifier ces déchets, pour avoir des formes cristal

ou sous forme de verre, pour être ensuite enfouis à une profondeur d'un kilomètre environ. Mais on ne peut pas exclure que, tout de même, il y ait ensuite une introduction dans la vie humaine. On ne peut pas être sûr que les conteneurs soient suffisamment étanches pendant des centaines d'années, à cause des tremblements de terre et des mouvements de la Terre. Les dernières recherches de scientifiques et ingénieurs en la matière, montrent qu'il y a des taux de corrosion importants pour ces conteneurs, et la possibilité de tentative terroriste aussi ne peut pas être exclue, et il est pensable que de tels stockages nécessitent une surveillance pendant toute la vie de stockage.

Dans des pays comme le Royaume-Uni, la Fédération de Russie et la France, il faut prévoir un stockage préliminaire dans la station, et ensuite c'est dans des usines radionucléaires qu'il faudra les collecter. Il faut dire que ces technologies sont l'avenir de tous les États. Les progrès réalisés dans ces pays, je le répète s'il s'agit de la France, du Royaume-Uni, dans le domaine du retraitement des fractions activités inférieures et moyennes des déchets, peut réduire en partie la gravité du problème. Toutefois, pour les spécialistes de l'espace, cela minimise certains déchets mais ne résout le problème dans son ensemble. Quelle que soit la méthode utilisée pour éliminer ces déchets, la substance reste avec un niveau de radioactivité élevé en petite quantité. Comparativement au nombre de matériaux très dangereux que nous voulons éliminer de notre planète, cela est important.

En 2006, les spécialistes ukrainiens et français ont conduit une étude pilote conjointe en ce qui concerne la possibilité d'éliminer ces fractions à longue vie de déchets nucléaires dans l'espace. Les résultats ont montré des possibilités d'avoir des systèmes pour éliminer ces déchets sur base de véhicules de lancement SLB. Alors, de quoi s'agit-il exactement ? Ces véhicules de lancement peuvent déployer une étape de déploiement de ces déchets dans des orbites autour de la Terre, et ensuite, il y a un système qui fournit une injection en orbite, avec un système de propulsion propre. Je dois dire que l'activité élevée de longue vie avec une demi-vie de centaines de milliers d'années peut être stockée dans l'espace. Cela permettrait, et je le souligne une fois encore, d'éviter que l'on ait dans la biosphère des particules très dangereuses. En même temps, il y a encore une vitrification de ces éléments et un stockage pour les débris à activité moins élevée. Bien sûr, nous avons une nécessité d'avoir un travail des experts concernant ce stockage dans l'espace de ces déchets, notamment pour réfléchir sur la question suivante. Est-ce que, après avoir traité ces déchets, est-ce qu'il faudra les séparer des déchets avec des demi-vies courtes ?

À ce moment-là, il faudrait que ces déchets soient dans des capsules pour qu'elles soient ensuite mises dans des conteneurs, pour être ensuite éliminées à l'aide de lancement par véhicule. Pour vous donner une idée, je peux vous faire une liste des problèmes qui doivent être résolus au cours de cette coopération de scientifiques de différents domaines. Je dirais qu'il faut aussi des spécialistes juridiques pour ce qui est du droit spatial, droit international. Par exemple, en ce qui concerne la composition des éléments qui peuvent être éliminés dans l'espace, et les positifs des conditions au traitement, niveau permmissible d'activité radioactive pour les capsules qui doivent être éliminées dans l'espace, les indices de fiabilité pour les différents modules, études et moyens de stockage pour ce système, choix. Est-ce que l'on aura une destruction complète avec des astéroïdes, des orbites très éloignés du système solaire? Encore une fois, en ce qui concerne les chiffres approximatifs de ces quantités de déchets à éliminer, depuis qu'il est difficile d'avoir des statistiques exactes, avoir 73 kg par gigawatt générés serait le chiffre à retenir. On placerait cela sur une capsule pour mettre cela sur orbite. La capsule doit maintenir l'intégrité de la capsule pour toutes les situations nominales et post-nominales. Ensuite, on peut procéder au lancement.

Les calculs préliminaires, au niveau de la recherche, permettent d'estimer le nombre de lancements nécessaires, pour éliminer la composition choisie. Je vous rappelle ce qu'est le ZENITH-3 SLB, on a aussi examiné la possibilité avec ARIANE-5. Comme vous le savez peut-être dans le cadre du lancement ZENITH-3 SLB pour l'Ukraine cette année, nous prévoyons d'avoir aussi le projet DANLAUNCH avec 3 SLB qui devront être lancés de Baïkonour, et qui pourrait justement servir à ce projet d'élimination des déchets.

Quelques chiffres pour les prévisions de lancement. Sur ce tableau, vous retrouvez les quantités de déchets réduites par an, par pays, avec le nombre de lancements correspondants, devant être réalisés chaque année. Comme vous le voyez, il ne s'agit pas de chiffres très élevés. Pour Ariane-5 par exemple, on pourrait même avoir des chiffres encore trois à cinq fois inférieurs, ce qui veut dire que ces chiffres sont assez raisonnables.

En conclusion, j'aimerais vous expliquer quelle devrait être la prochaine étape. Bien sûr, il faut encore développer ce concept d'élimination des déchets radioactifs dans l'espace. Il faut conduire un travail scientifique et de recherche, concernant le développement au niveau des orbites, de l'OS, développer et construire ces stations en orbite ; et puis, pour être réaliste, je peux vous dire que les technologies ont déjà été créées, notamment en Ukraine, et nous pensons pouvoir être prêts si nous avons un soutien financier suffisant pour pouvoir

avoir un vol de démonstration et montrer la faisabilité de cette approche, d'ici trois ans et demi.

D'autre part, il faut développer, construire le complexe de fusées et d'engins spatiaux pour l'élimination. Donc, ce sera une première étape pour éliminer ces déchets de la planète, et j'aimerais conclure en disant que le problème est de pouvoir combiner les avancées dans les différents pays en matière de lancement de vaisseaux, et avoir une participation des investisseurs. En tous les cas, l'objectif est noble et nous pouvons espérer que notre planète, la Terre, sera plus sûre lorsque ces déchets radioactifs très dangereux pourront être éliminés de la surface.

Merci beaucoup de votre attention.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Ventskovskiy pour sa présentation, sur un sujet qui revient à la surface régulièrement, utilisation de lancements spatiaux pour se débarrasser des déchets nucléaires, c'est une question qui n'est pas uniquement une question technique, c'est une question aussi de prise de risque qui n'est pas facile. En tout cas, merci pour votre intéressante présentation. Certaines délégations ont-elles des questions à poser à M. Ventskovskiy sur sa présentation? Je n'en vois pas. Donc merci à nouveau pour votre présentation, et je donne maintenant la parole à M. Veshchunov d'INTERSPOUTNIK.

M. V. S. VESHCHUNOV (INTERSPOUTNIK) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, tout d'abord, je suis heureux de pouvoir m'adresser aux délégués lors de cette session anniversaire.

Les télécommunications satellite certainement sont une des applications les plus importantes des activités de l'espace extra-atmosphérique, avec des bénéfices pour les technologies spatiales. Le monde moderne ne pourrait plus être imaginé sans ces systèmes de communications satellites de haut niveau, avec par exemple, les différents services tels que la télévision numérique, télévision haute définition, haut débit, transmission, accès large bande, internet, vidéo mobile, télé-médecine, [*inaudible*].

Il y a 50 ans, l'humanité est entrée dans l'ère de la télécommunication satellite, avec le lancement du premier engin spatial réalisé par l'homme. Les technologies satellite ont conduit à la construction ensuite de satellites de télécommunication, de radiodiffusion et d'utilisation commerciale. Ensuite, nous avons un déploiement de systèmes de télécommunication satellites internationaux avec une couverture régionale et mondiale. Dans les années 1970 et 1980, un certain nombre d'opérateurs satellites régionaux et internationaux

ont vu le jour, INTELSAT, IMARSAT, ARAPSAT, EUTELSAT. En même temps, en 1971 les gouvernements de neuf nations du bloc socialiste ont établi l'Organisation internationale INTERSPOUTNIK de communication spatiale. Il s'agissait de développer un système de communication satellite international dans l'intérêt des États membres et des pays tiers. Aujourd'hui, INTERSPOUTNIK a 25 membres dans le monde, d'Amérique latine au Sud-Est de l'Asie, Europe et péninsule arabe.

Au début des années 90, INTERSPOUTNIK a commencé à opérer ses segments spatiaux de télécommunication sur base commerciale. Les activités de l'Organisation permettent de louer des capacités satellite aux consommateurs intéressés. À l'heure actuelle, le système INTERSPOUTNIK est utilisé par plus de cent sociétés publiques et privées dans le monde, y compris par le Nigeria, la Guinée, les États-Unis, l'Israël, le Pakistan, Madagascar, l'Indonésie, ainsi que la Russie, l'Inde, Cuba et d'autres États membres d'INTERSPOUTNIK. Dans ce contexte, il serait bon de souligner qu'un accès direct et non discriminatoire aux segments de l'espace est garanti pour tous les utilisateurs dans le monde. INTERSPOUTNIK offre des ressources satellite aux opérateurs partenaires dans des orbites allant de 11 degrés ouest de longitude à 50 degrés est.

INTERSPOUTNIK est également une source de satellites avec la Compagnie de communication russe RSCC qui opère une flotte de vaisseaux construits par la Russie en coopération avec ALCATEL. Avec des accords avec EUTELSAT, INTELSAT et ASPS, INTERSPOUTNIK maintenant peut fournir la ressource des satellites de ces opérateurs. Des discussions sont en cours avec l'Organisation ISRO, organisation indienne, pour avoir une promotion des capacités d'INSAT, le système satellite indien.

J'aimerais décrire quelques exemples de projets internationaux majeurs avec une participation d'INTERSPOUTNIK en tant qu'opérateur de systèmes de télécommunication satellite. En comparaison avec GILAT SATCOM Limited, il y a eu le déploiement d'un réseau internet satellite dans des zones isolées, rurales de pays africains. Avec plus de mille terminaux V.SAT, ce réseau a fourni à un million ou plusieurs millions de personnes même, un accès large bande à internet. Avec l'Académie moderne des sciences humaines de Russie, INTERSPOUTNIK a développé un projet d'E-LEARNING par satellite innovant. Un réseau qui forme une chaîne unique, unissant des établissements d'enseignement en Russie, dans d'autres pays de la Communauté des États indépendants, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est. En coopération avec l'opérateur de

télécommunication indien, BSNL, INTERSPOUTNIK a récemment lancé un projet similaire en Inde en utilisant le satellite russe [*inaudible*]. À l'heure actuelle, ces deux parties visent une coopération dans ce domaine essentiel, du point de vue social.

Il y a d'autres projets de coopération concernant cette utilisation des capacités du segment spatial de l'Organisation. Nous ne nous limitons pas aux capacités satellites toutefois. Avec le statut intergouvernemental d'INTERSPOUTNIK, celui-ci avec l'Administration de notification de la République du Belarus, INTERSPOUTNIK a déposé un certain nombre de demandes d'allocation de fréquence auprès de l'IUT, pour permettre une participation à des projets ambitieux pour étendre l'espace et les segments d'espace, et pour avoir un établissement de systèmes de télécommunication dans certains pays membres d'INTERSPOUTNIK.

J'aimerais maintenant décrire certains de ces projets, comme par exemple l'achat et le déploiement de satellites de télécommunication pour une couverture africaine, parce que nous avons vu qu'il y avait une demande en Afrique, constante. C'est pour cette raison qu'INTERSPOUTNIK a décidé d'acheter, de lancer et d'opérer un satellite pour couvrir l'ensemble de l'Afrique, avec ainsi une possibilité d'avoir accès à des services de communication pour l'ensemble de la population d'Afrique, pour améliorer ainsi la prospérité et le développement économique de l'Afrique.

Autre projet, INTERSPOUTNIK qui va lancer un projet similaire en utilisant des réseaux complémentaires satellite, à 60 degrés Est, ou un satellite de télécommunication de haute puissance peut être développé pour couvrir les marchés en développement de l'Asie du Sud-Est et de l'Est, ainsi que le Proche-Orient et les pays de la Communauté des États indépendants.

Établissement d'un système de télécommunication satellite de l'Ukraine. Le gouvernement ukrainien a récemment adopté un projet pour établir un système satellite, en utilisant un satellite de radiodiffusion et de télécommunication ukrainien. Aujourd'hui le gouvernement est en train de revoir une proposition commerciale globale, présentée par INTERSPOUTNIK, qui offre un créneau à 3 degrés ouest.

Établissement du système de télécommunication satellite de l'Azerbaïdjan. Il est possible que ce projet utilise le créneau 27 degrés est. Cette proposition a été présentée au Gouvernement de l'Azerbaïdjan. INTERSPOUTNIK est préparé non seulement à

libérer ce créneau pour utilisation conjointe, mais aussi de faire office d'intégrateur de système.

Vous vous rappellerez que, au cours des dernières années, les principales organisations intergouvernementales, internationales de télécommunication satellite se sont privatisées. En accord avec la stratégie de privatisation graduelle d'INTERSPOUTNIK, le Conseil et le Comité opération de notre Organisation, ont décidé d'établir une filiale commerciale qui s'intitule "INTERSPOUTNIK Holding Limited". Il s'agit d'opérateurs de télécommunication satellite regroupés qui fournissent des services dans une région particulière. Avec INTERSPOUTNIK Holding Limited, INTERSPOUTNIK peut maintenant offrir toute une série de services de communications satellite, avec des segments satellites et terrestres, canaux de communication, installations et maintenance de réseaux internationaux et régionaux. Des négociations doivent maintenant être finalisées pour avoir des sociétés de télécommunication au Kazakhstan, Tadjikistan et Azerbaïdjan.

INTERSPOUTNIK Holding a déjà acheté une société en Russie. Cela ne fait pas longtemps que cette filiale d'INTERSPOUTNIK a été établie, et pourtant elle a déjà remporté un contrat du principal autre opérateur russe GOLDEN TELECOM. En coopération avec des partenaires européens, la Compagnie a aussi obtenu des contrats pour l'installation de réseaux au Nigeria, en Guinée, en Arménie, en Turquie, au Kazakhstan et Turkménistan.

Pour finir, j'aimerais mentionner qu'INTERSPOUTNIK est engagée dans des activités internationales intensives et coopère avec un grand nombre d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Avec son statut d'observateur permanent au Comité des Nations Unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, l'UNESCO et INTERSPOUTNIK participent aussi à l'initiative GLOBAL-COMPAKT du Secrétariat général des Nations Unies.

En tant que membre aussi du secteur radiocommunication de l'unité, INTERSPOUTNIK a participé à l'établissement d'un conseil de communication satellite Asie-Pacifique et, il y a quelques semaines, a adhéré en tant qu'opérateur au Commonwealth régional, dans le domaine de communication de l'Organisation de télécommunication de la Communauté des États indépendants, Pays baltes, Europe centrale et orientale.

INTERSPOUTNIK participe aussi à des ONG, à d'autres organisations comme la FIA et

GLOBAL-V.SAT forum entre autres. J'aimerais souhaiter tous mes vœux à la session du Comité.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Veshchunov pour son intervention sur l'organisation INTERSPOUTNIK et je demande aux délégations si elles ont des questions à poser à M. Veshchunov. Je ne vois pas de questions, donc nous allons passer maintenant au troisième exposé technique de cette matinée, qui sera à nouveau présenté par M. Ventskovskiy, représentant de l'Ukraine, qui nous fera une présentation sur l'utilisation des technologies du Bureau d'études Yuzhnoye dans les programmes spatiaux nationaux et internationaux. M. Ventskovskiy, vous avez la parole.

M. O. VENTSKOVSKIY (Ukraine) [*interprétation de l'anglais*]: Merci beaucoup Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, la présentation concernant mon entreprise, le Yuzhnoye and technologies, et les programmes nationaux et internationaux produits par mon entreprise. Comme vous le savez, c'est l'entreprise ukrainienne qui est située à Dnipropetrovsk que vous trouvez sur la carte. Elle a été créée en 1954 et à l'époque, il s'agissait du principal constructeur dans l'ex Union soviétique, le principal producteur des missiles intercontinentaux, ICBM. Il a été nommé d'après Mickaël Yengel qui était un des principaux constructeurs de l'entreprise, et actuellement, c'est une des principales organisations de recherche en technologie de missiles.

Vous voyez, le bâtiment à Dnipropetrovsk où l'entreprise est située. Notre profil c'est des lanceurs donc bien sûr, nous construisons également des satellites et là je vais vous donner un certain nombre de chiffres, de nombres de satellites produits avec l'entreprise en coopération avec l'Yuzh-Mash. L'Yuzh-Mash, c'est une entreprise de construction qui se situe sur le même territoire, mais pour des raisons historiques, il y a deux différentes entités collaborant ou travaillant main dans la main depuis les années 1950.

Parmi les autres directions de nos activités, il y a bien sûr des services de lancement, des efforts de conception, d'analyse. Nous participons également aux activités économiques nationales. Étant donné que nous possédons des technologies de pointe et, d'après les instructions du gouvernement, nous produisons également des trolleys, bus, des moulins à vent, des tracteurs, etc. donc pour l'application pacifique.

Pendant ces 50 années et plus d'existence, nous avons produit six générations de missiles interbalistiques, et à la fin des années 1970, nous sommes passés de plus en plus à la production de

lanceurs pacifiques. Nous avons produit plusieurs générations de lanceurs dont le plus connu est donc le lanceur CYCLONE, CYCLONE-2, CYCLONE-3, ainsi que les lanceurs SL, nous avons le CYCLONE dont je vais parler plus tard, en collaboration avec le Brésil, nous avons également le lanceur NIEPRE qui est un missile interbalistique transformé.

Nous avons participé également au programme lunaire, bien connu, de l'Union soviétique par la création du bloc E qui devait déployer sur l'orbite de la Lune, et devait atterrir sur la Lune et devait permettre également le retour des astronautes sur terre. Ce module a été testé 23 fois en conditions spatiales réelles.

Bien sûr, nous participons également au lanceur BOURANE, avec cette partie, le BOOSTER. Nous avons différentes installations de lancement pour nos lanceurs, un ici à Plesetsk en Russie, à Baïkonour au Kazakhstan et le lancement à deux mers sur une plateforme pétrolière, au sud d'Hawaï. Un des inconvénients pour l'Ukraine, c'est que nous n'avons pas de port ouvert, et pour compenser cet inconvénient, nous cherchons à promouvoir l'idée d'un lancement aérien possédant l'avion le plus lourd de la Terre, le Rusline, et nous avons mis au point un concept intéressant. Il y a un lancement aérien et nous cherchons maintenant à réaliser ce projet.

Parmi les autres résultats obtenus, 900 lancements de lanceurs, 70 types d'engins spatiaux et de lanceurs et plus de 400 satellites ont été conçus et lancés. Voilà le type de lanceur dont nous disposons. Comme je vous l'ai dit, nous avons donc le SONIC 3SL, nous avons procédé à des lancements terrestres et ensuite maintenant, nous essayons à partir de mer maintenant, nous testons les lancements aériens.

Comme mes collègues vous l'ont indiqué, nous avons l'intention de produire nos propres satellites de télécommunication. D'après le quatrième programme spatial, ces satellites devraient être lancés d'ici 2011. Je vous ai déjà parlé des activités spatiales de Yuzh-Mash de façon générale. Il s'agit notamment des fournitures de service de lancement, la conception et la production des lanceurs et d'engins spatiaux.

Nous avons identifié plusieurs régions dans le monde qui sont prometteuses pour notre coopération future, et vous voyez que ces cercles couvrent presque toute la planète. Nous établissons des contacts très directs, historiquement, et nous avons des contacts très étroits avec les collègues de la Russie, des États-Unis, récemment l'Europe, c'est peut-être une surprise mais pour des raisons historiques, notre première co-entreprise

internationale s'est faite avec les Américains et ensuite, nous avons établi des liens étroits avec nos collègues européens. Nous regardons également vers l'Amérique du Sud, notamment vers le Brésil. Et au Brésil, nous avons lancé un projet de système de lancement Cyclone 4 près de l'équateur, pour lancer le véhicule Cyclone 4. C'est un nouveau type de lanceur basé sur le lanceur Cyclone 3, très fiable, avec une aide d'attache supérieure qui permettra de lancer des charges utiles jusqu'à deux tonnes et de les mettre sur l'orbite de transfert supérieure.

Nous sommes présents également en Afrique, nous avons mentionné déjà le projet EGYPTSAT. L'engin spatial a été conçu et construit à Yuzhnaya parce que nous avons obtenu le marché. En 2001, nous avons également formé un certain nombre de spécialistes égyptiens et nous apportons notre soutien à nos collègues égyptiens, afin d'entretenir cet engin spatial. Le lancement s'est fait récemment le 17 avril. La région d'Asie Pacifique est une région en pleine expansion et il y a certains pays très ambitieux dans cette région, et nous essayons donc d'établir des contacts avec les pays du Pacifique. Le projet de lancement sur mer est connu, nous n'avons pas besoin d'insister.

Le projet international NIEPRE, nous avons mentionné le lancement il y a deux mois de l'EGYPTSAT. Nous prévoyons également deux autres vols cette année, un qui aura lieu à la fin de cette semaine. Nous avons également un projet spatial international de lancement terrestre mis en œuvre avec nos collègues russes et un consortium international.

En été, les deux versions terrestres SILO vont être lancées pour le compte du Ministère de la défense russe et, au début de l'année prochaine, il y aura une autre version de ce lanceur qui sera mis sur orbite avec une charge utile pour l'instant à définir.

Nous avons déjà mentionné le Cyclone 4, donc une vue générale de ce lanceur. Nous avons déjà parlé de l'engin spatial de télécommunication. Nous avons un nouvel engin spatial qui va sûrement être lancé l'année prochaine. Cela a été mentionné par mon collègue. L'engin EGYPTSAT qui a été lancé le 17 avril dernier. Pour garantir le succès de l'opération, bien sûr nous devons créer plusieurs composantes du système et nous avons mis au point certains systèmes de propulsion et de pilotage à Yuzhnaya. Certains de ces systèmes figurent ici et ces systèmes de propulsion sont utilisés à l'étage supérieur du projet européen à VEGA. Je pense que vous savez que le lanceur européen VEGA devrait être lancé au début de l'année prochaine. Nous avons mis au point un certain nombre de technologies et de matériaux avancés. Nous avons une technologie de soudure avancée qui permet de

souder différentes matières et qu'il sera impossible de souder sans ces technologies. Donc nous pouvons obtenir des nouveaux matériaux ayant des qualités tout à fait inédites. Il y a bien sûr d'autres applications importantes.

Je vous ai parlé déjà du bloc E, lié à la mission sur la Lune, grâce à toute l'expérience obtenue lors de la création de cette unité, cette expérience est bien vivante et nous l'utilisons pour développer les capacités d'une nouvelle mission lunaire qui pourrait se réaliser ailleurs dans le monde. On vient de vous parler du projet de l'élimination des déchets nucléaires. Un autre projet intéressant, c'est la clef au projet spatial solaire. Une idée qui n'est pas nouvelle, mais porte sur la possibilité de concentrer la lumière solaire et la renvoyer sur la Terre à des fins de chauffage par exemple. Nous avons développé ce concept de façon très détaillée et nous poursuivons l'élaboration de ce projet en collaboration avec nos collègues, une entreprise autrichienne.

Nous avons un autre projet de patrouille spatiale. Il fallait occuper les créneaux existants en créant un système de réaction, de réponse pour réagir à des situations extraordinaires, qui ont lieu à différentes parties de notre planète. Il s'agit donc de la constellation de 54 engins spatiaux très simples; l'idée est bien sûr très intéressante, que ce soit des camions portant des marchandises dangereuses ou des matières importantes, que ce soit des questions de santé humaine, des problèmes cardiaques et autres, nous pouvons réagir très rapidement à n'importe quel problème existant sur la Terre.

Nous avons ce système d'alerte aux tremblements de terre, système d'alerte précoce. Il s'agit de détecter les précurseurs des tremblements de terre dans l'ionosphère et là, nous proposons de créer un satellite principal et deux satellites accessoires, secondaires, et nous avons déjà démontré, du point de vue théorique, que ce type de précurseurs peuvent être identifiés, détectés, et nous avons commencé ce travail dans les années 1980 avec nos collègues français, et le satellite DEMETER est déjà sur orbite depuis trois ans. Bien sûr, le travail de recherche devra se poursuivre.

En conclusion, je dirai que nous nous sommes fixés un certain nombre de projets à l'avenir pour promouvoir la coopération internationale. Nous avons identifié des domaines

d'intérêt spécifiques pour notre entreprise. Nous prévoyons de développer différentes technologies spatiales, donc bien sûr nous cherchons à promouvoir les investissements afin de concrétiser nos plans. Ici, en résumé, la situation présente et future. Si vous avez besoin de plus d'informations sur certains projets qui vous intéressent particulièrement, je suis à votre disposition aujourd'hui et demain.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Ventskovskiy pour sa présentation sur les produits de la Société Yuzhnoye Design Bureau. Les délégations ont-elles des questions ou des commentaires sur la présentation qui vient d'être faite? Je n'en vois pas. Donc M. Ventskovskiy, merci de nouveau pour votre présentation.

Mesdames et Messieurs les représentants, je vais bientôt ajourner cette séance du Comité. Donc je vais vous faire connaître notre programme de travail pour cet après-midi. Nous nous réunirons à 15 heures, nous continuerons alors notre examen du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de quarante-quatrième session". Nous continuerons également notre examen du point 9, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale, examen de la situation actuelle". Je compte lever ensuite la séance plénière à 16 heures, de façon à ce que le Colloque sur l'espace et l'eau puisse commencer.

Enfin, je vous rappelle qu'à la fin de la séance de cet après-midi, à 18 heures, les États-Unis d'Amérique donneront une réception dans la salle Mozart du restaurant.

Je voudrais vous inviter à voir deux documentaires durant la pause déjeuner. Ces deux documentaires sont fournis par les États-Unis d'Amérique. À 13 heures 45, vous pourrez voir le documentaire intitulé "Pour toute humanité, Apollo 11", et à 14 heures 15, vous pourrez voir un deuxième documentaire sur "45 ans d'exploration spatiale de la NASA". Nous vous invitons cordialement à les voir tous les deux.

Y a-t-il des questions ou des commentaires sur ce programme? Je n'en vois pas, donc la séance est levée et nous nous retrouvons ici à 15 heures précises.

La séance est levée à 12 h 46.